



**Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 6 novembre 2019 à 19 h 30
au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, salles 212-213**

Sont présentes: Mesdames Isabelle Asselin, Marie-Christine Blais, Nadine Demers, Nancy Deneault, Kathia Falardeau, Renée Hébert, Caroline Isabelle, Isabelle Lacombe, Johanne Laliberté, Caroline Morin, Marie-Christine Racine-Samson, Brigitte Talbot, Manon Tremblay et Nathalie Tremblay.

Sont absentes: Mesdames Chantal Flamand, Karine Guillemette, Caroline Jean, Mélina Pelletier.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Mesdames Caroline Isabelle et Kathia Falardeau souhaitent la bienvenue aux membres du comité et plus particulièrement aux nouveaux membres.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Kathia Falardeau fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Nadine Demers, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chacun des membres se présente à tour de rôle.

4. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres confirment qu'il n'y a pas quorum. Malgré tout, nous convenons de traiter des points d'information. Si une décision devait être prise, elle sera reportée à la prochaine séance.

Adopté.-

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune présence.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES PARENTS DU COMITÉ

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente les règles de fonctionnement du comité EHDAA et explique le mandat et la composition du comité ainsi que le rôle de chacun des membres.

Elle précise que les membres du comité EHDAA représentent l'ensemble des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et leurs parents, et que c'est d'abord un comité d'échange basé sur le respect de chacun des membres. Aucune situation particulière ne fera l'objet de discussions durant les rencontres.

Madame Isabelle résume la politique de remboursement des dépenses pour les membres parents du comité; les frais de déplacement sont remboursés à l'aide d'un formulaire à remplir et des frais de gardiennage peuvent également être remboursés sous présentation d'un reçu.

7. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 17 AVRIL 2019

Une lecture préalable du compte rendu du 17 avril 2019 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Nadine Demers, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

8. SUIVI AU COMPTE RENDU DU 17 AVRIL 2019

Aucun suivi.

9. ÉLECTION DES OFFICIERS POUR 2019-2020 (PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE, SECRÉTAIRE, ETC.)

Madame Caroline Isabelle fait un tour de table parmi les membres présents afin de connaître leur intérêt à occuper le poste de présidente; aucune manifestation. Madame Isabelle suggère que madame Kathia Falardeau poursuive son mandat de présidente pour l'année scolaire 2019-2020; cette dernière est d'accord et les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Pour le poste de vice-présidente, un tour de table est également fait. Madame Brigitte Talbot manifeste son intérêt; les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Pour le poste de secrétaire, madame Isabelle suggère que madame Marie-Christine Blais poursuive son mandat. Madame Blais est d'accord et les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

10. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU PRIMAIRE 2019-2020

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique le financement de la commission scolaire pour les EHDAA. Sur le document déposé, nous retrouvons trois types d'informations :

- Les allocations ministérielles servant à mettre en place des services aux élèves hdaa pour un montant global de 5 089 036,55\$;
- Les prévisions de services 2019-2020 en date du mois de mai 2019 (5 399 496,77\$) et enfin;
- Les ressources et services mis en place en octobre 2019 pour l'année scolaire 2019-2020, soit 5 278 111,29\$.
- Le déficit s'élève à 189 074,74\$.

Finalement, madame Isabelle ajoute que nous avons des ententes de scolarisation avec des écoles spécialisées pour 6 de nos élèves ayant des besoins particuliers plus importants pour lesquels notre commission scolaire n'est pas en mesure de fournir les services adéquats.

...3

11. BILAN DES SERVICES DE SOUTIEN CONSENTIS AUX ÉLÈVES HDAA AU SECONDAIRE 2019-2020;

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique que le financement au secondaire est décentralisé dans les écoles et les allocations provenant du MEES totalise un montant de 3 867 239,76\$. Les allocations des postes au secondaire pour les services à mettre en place représentent un montant de 4 322 619, 42\$, donc un déficit de 455 379,66\$.

Madame Isabelle ajoute que cette année, un projet particulier appelé *R2D2* est offert à certains élèves du régulier afin qu'ils terminent certains cours tout en commençant leur parcours professionnel. À ce jour, il y a 18 élèves inscrits dans ce projet; cela permet de contrer le décrochage scolaire et permet aux élèves d'obtenir 2 diplômes à la fois, soit le diplôme d'études professionnelles (DEP) et le diplôme d'études secondaires (DES). Les membres sont intéressés à en connaître davantage sur ce projet; madame Isabelle fera les démarches afin qu'une collègue responsable de ce projet vienne en parler à notre prochaine rencontre.

12. PROJET DE LOI 40 : LOI MODIFIANT PRINCIPALEMENT LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE RELATIVEMENT À L'ORGANISATION ET À LA GOUVERNANCE SCOLAIRE.

Madame Caroline Isabelle résume le projet de Loi 40, document disponible sur internet. Les principaux éléments qui sont appelés à être modifiés sont :

- Abolition des élections scolaires (abolition des commissaires scolaires);
- Fonctionnement des centres de services scolaires;
- Différents comités modifiés (le Comité EHDAA ne subit aucune modification);
- Pouvoirs accrus des conseils d'établissements;
- Pouvoirs accrus du ministre;
- Admission et inscription des élèves.

Madame Isabelle précise que le Conseil des commissaires restera en place jusqu'en février 2020.

13. POLITIQUE D'INSCRIPTION - CONSULTATION

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle présente la nouvelle politique relative aux critères d'inscription des élèves au secteur jeunes et consulte les membres pour chacun des articles.

Article 5.1.4 : Les membres désirent connaître ce que la commission scolaire offrira ou fera comme « projets particuliers » dans un but de rétention de la clientèle. Si les parents peuvent inscrire leur enfant dans l'école et la commission scolaire de leur choix, les membres craignent un « exode » de la clientèle si la commission scolaire n'est pas créative et attractive.

Article 8 : Les membres du comité sont inquiets des critères d'ordonnement des inscriptions; ils craignent que la popularité d'une école donnée « empêche » l'inscription de certains élève HDAA ou nuise à la capacité d'accueil des écoles qui offrent des services d'adaptation scolaire et ainsi, ne pas avoir suffisamment de places pour nos élèves à besoins particuliers. Nous proposons d'ajouter une priorité d'admission à l'égard de la clientèle des écoles qui accueillent des services d'adaptation scolaire.

14. MOT DE LA COMMISSAIRE-PARENT EHDAA

Madame Kathia Falardeau indique aux membres qu'ils peuvent lui soumettre des sujets particuliers qu'ils aimeraient voir aborder au Conseil des commissaires.

Elle ajoute également qu'elle est disponible afin de se rendre dans les écoles pour rencontrer les Comités d'établissement à la demande de la direction, si le besoin se faisait sentir.

15. MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Brigitte Talbot étant absente à la 1^{re} rencontre du 21 octobre 2019, madame Nancy Deneault qui siège également sur ce comité, précise qu'il a été question du projet de Loi 40. Madame Talbot mentionne qu'elle continuera d'acheminer à Marie-Christine Blais le compte rendu des rencontres du Comité de parents ainsi que différents liens par courriel; par la suite, madame Blais fera suivre aux membres du Comité EHDAA.

16. AFFAIRES DIVERSES

16.1 Colloque-parents du 27 avril 2019

Mesdames Mélina Pelletier et Chantal Flamand étant absentes, il est convenu de reporter ce point à notre prochaine rencontre.

17. CORRESPONDANCE

Aucune.


18. CALENDRIER 2019-2020 ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE


Dépôt de document.

La prochaine rencontre aura lieu le 5 février 2020 à 19h30; en cas de tempête, la date du 12 février 2020 est retenue.

19. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 21 h 25 sur proposition par madame Nathalie Tremblay.


Madame Kathia Falardeau, présidente


Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion